

# La VOIE VERTE des HAUTES-VOSGES

## 1<sup>er</sup> SKI-ROLL'MARATHON

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 2004

Course populaire - Epreuve de masse

**ROLLERS**

OU

**SKI A ROULETTES**



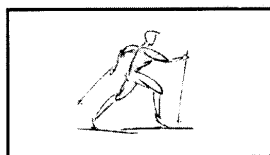
entre CORNIMONT  
et RAMONCHAMP

Organisé par

Ski-Club  
VAGNEY-ROCHESSON

Haute-Moselle  
Ski nordique

Avenir  
Cornimont



# SKI'ROLL MARATHON 42 KM

Cornimont – Ramonchamp  
5 septembre 2004

## Bulletin d'inscription

Madame/Mademoiselle  Monsieur

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

Code Postal: ..... Ville: .....

Club pour les licenciés: ..... Comité: .....

 ..... E-mail: .....

Année de naissance: .....

Rollerski:  Roller:   
Départ à 9h30 Départ à 10h00

Les licenciés compétiteurs doivent joindre la photocopie de leur licence en cours de validité (FFSR pour le roller, FFS pour le rollerski), dans le cas contraire fournir obligatoirement un certificat médical d'aptitude au roller ou rollerski datant de moins d'un an.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la course et m'engage à le respecter.

Ci-joint mon règlement par chèque à l'ordre du Ski Club de Cornimont.

Signature obligatoire

## AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné ..... père, mère, tuteur, personne responsable\* autorise l'enfant nommé ci-dessus à participer à l'épreuve de Rollerski sous ma responsabilité.

\*(rayer les mentions inutiles)

Fait à: ....., le .....

Signature de l'adulte responsable

## INSCRIPTIONS

Tarif jusqu'au jeudi 2 septembre 10 €

Inscription sur place 15 €  
(au plus tard 20 minutes avant le départ)

Par Fax: 03.29.24.00.27

Par courrier: Mairie de Cornimont  
3, rue Grands Meix  
88310 CORNIMONT

Clôture des inscriptions le jeudi 2 septembre.

**Port du casque à coque rigide obligatoire.  
Lunettes obligatoires pour le rollerski.**

# REGLEMENT DES EPREUVES

## Engagements:

Les épreuves roller et rollerski sont ouvertes aux licenciés et non-licenciés. Les mineurs devront joindre obligatoirement une autorisation parentale.

Chaque concurrent qui aura sollicité son inscription aux courses s'engage à respecter, le présent règlement.

Les non-licenciés et licenciés "pratiquants" devront obligatoirement joindre à leur inscription un certificat médical ou sa photocopie de non contre-indication à la pratique sportive daté de moins d'un an.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique lors de la course.

## Inscriptions:

Les inscriptions sont individuelles et doivent être rédigées sur le bulletin d'inscription ci-joint ou disponible sur le site [www.lavoieverte.com](http://www.lavoieverte.com).

Au cas où un participant dûment inscrit ne se présente pas à la compétition, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

## Catégories hommes et dames:

### Rollerski

Juniors nés entre 1984 et 1987.

Seniors nés entre 1964 et 1983.

Vétérans nés en 1963 et avant.

### Roller

Juniors/Seniors nés entre 1969 et 1986.

Vétérans 1 nés entre 1955 et 1968.

Vétérans 2 nés en 1954 et avant.

## Port des protections:

Port du casque à coque rigide obligatoire.

Lunettes obligatoires pour le rollerski.

Tout concurrent sans protection ne pourra prendre le départ.

Toute personne retirant les protections obligatoires pendant la course sera exclue et disqualifiée immédiatement.

Le port des autres protections (genoux, coudes et poignets) est très vivement conseillé mais non obligatoire.

## Classements et résultats:

Classement scratch Hommes et Dames et par catégories : jeunes, seniors et vétérans.

## Surveillance Médicale:

Un médecin est responsable de la surveillance médicale. Il est assisté de la Protection Civile. Des postes de secours sont situés le long du parcours ainsi qu'à l'arrivée. Les représentants du suivi médical peuvent intervenir auprès de tout concurrent, s'ils jugent sa santé compromise par l'effort accompli.

## Sécurité, Police

La sécurité est assurée par les signaleurs.

La présence de cyclistes est formellement interdite sur le parcours.

Pour votre sécurité, n'hésitez pas à prévenir les organisateurs de tout problème de santé vous concernant, même s'il ne présente pas de contre-indication.

## Ravitaillement:

Quatre points de ravitaillement sont prévus au départ, à Saint-Amé, à Rupt sur Moselle et à l'arrivée.

## Assurances:

Les organisateurs ont souscrit une assurance "dommages corporels et responsabilité civile".

Il incombe aux participants de s'assurer personnellement pour les risques "Responsabilité Individuelle Accident" et de vérifier leur taux de couverture.

## Transports:

Une navette gratuite mise en place par l'organisateur redescendra les coureurs de l'arrivée vers le départ.